

## SA VISION ET SON ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

« La CPI est entrée dans une phase nouvelle de son histoire : ses premières affaires commencent à être portées en appel, elle consolide ses acquis jurisprudentiels et procéduraux, elle est amenée à appliquer les stipulations novatrices du Statut de Rome relatives aux crimes sexuels, tout en renforçant et en diversifiant ses moyens d'enquête et de poursuite.

La réalisation de ces avancées exige un engagement renouvelé de la part des États parties, à travers un soutien politique continu, une coopération sans faille, et la mise à la disposition de la CPI des moyens nécessaires pour qu'elle puisse mener à bien les missions qui lui sont confiées. Une CPI active et respectée est nécessaire pour continuer à servir d'aiguillon et d'instrument actif de la conscience universelle, en vue de compléter le travail indispensable des États. Elle a vocation à recueillir de nouvelles adhésions pour se rapprocher encore de l'universalité.

Je pense pouvoir apporter une contribution utile et active au travail de justice qu'accomplit le collège des juges de la CPI, dans cette nouvelle étape de son développement. En exerçant les fonctions de juge, je souhaite pouvoir servir cette institution exceptionnelle, dont l'existence marque un progrès remarquable sur le chemin d'une gouvernance mondiale, fondée sur les principes les plus élevés de respect des droits de la personne et de lutte contre l'impunité. »

**Marc  
Perrin de Brichambaut**



## Marc Perrin de Brichambaut

Candidat de la France à un poste de juge à la Cour pénale internationale (liste B)

La Cour pénale internationale (CPI) a déjà accompli un travail remarquable dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves. Elle a donné une voix aux victimes de ces crimes. La France soutient activement la CPI depuis son origine. Elle renouvelle son engagement en faveur de la Cour en soutenant la candidature de M. Perrin de Brichambaut à un poste de juge à la CPI. Par ses remarquables qualités de magistrat de Cour suprême, son expérience considérable des juridictions internationales et des organisations internationales, et sa maîtrise des situations de crise, le candidat français est parfaitement qualifié pour occuper un poste de juge à la CPI, et pourra apporter une contribution précieuse à la réussite de la Cour.



## Renseignements personnels

**Nom :** Marc Perrin de Brichambaut

**Date et lieu de naissance :** 29 octobre 1948 à Rabat (Maroc)

**Situation familiale :** Marié, 2 enfants

**Langues :** Français, anglais, espagnol, italien

## Expérience professionnelle

### HAUTE MAGISTRATURE

**Depuis 2011:** Conseiller d'État, section du contentieux du Conseil d'État (juridiction suprême):

- Membre de l'Assemblée générale au titre de la section du contentieux

- Rapporteur à la 2<sup>e</sup> sous-section

- Départageur aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sous-sections

**1974-1978:** Auditeur au Conseil d'État

### RELATIONS INTERNATIONALES

**2005-2011:** Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

**1998-2005:** Délégué aux affaires stratégiques du ministère de la Défense

**1994-1998:** Directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères; chef de la délégation française lors de la négociation du Statut de Rome

**1991-1994:** Ambassadeur, représentant de la France aux négociations de Vienne sur le contrôle des armements et les mesures de confiance (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe)

**1988-1991:** Conseiller diplomatique du ministre français de la Défense

**1986-1988:** Conseiller culturel à l'ambassade de France aux États-Unis, représentant permanent des universités françaises

**1985-1986:** Directeur de cabinet de Roland Dumas, ministre des Affaires européennes puis des Affaires étrangères

**1981-1984:** Conseiller technique au cabinet du ministre des Relations extérieures, chargé des questions économiques internationales et du développement

**1978-1981:** Détaché auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations unies à New York

## Formation et autres fonctions

**Depuis 2007:** Membre du conseil de l'International Peace Institute (IPI, New York)

**Depuis 2012:** Enseignant auprès de la Paris School of International Affairs (PSIA, thème: « Global Governance and International Organizations »)

**1997-2005:** Professeur de droit international public, Institut d'études politiques de Paris

**1975-1976:** Stages de recherche, Rand Corporation, Santa Monica, CA (1975); Brookings Institution, Washington DC (1976)

**1972-1974:** École nationale d'administration

**1972:** Chargé d'enseignement, université de Paris-IV

**1971:** Agrégation de géographie (classé 1<sup>er</sup>)

**1970:** Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, section service public

**1967-1972:** Élève-professeur, École normale supérieure de Saint-Cloud

## Publications

· *Leçons de droit international public*, Paris, Presses de Sciences-Po et Dalloz, 2002 - 2<sup>nde</sup> éd. sept 2011

· *The Role of the United Nations Security Council in the International Legal System*, pp 269-277 in Michael Byers (ed.) *The Role of Law in International Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2000

· *Les nouveaux enjeux de la sécurité internationale*, pp. 337-352 in Jacques Attali (ed.) *Le sens des choses*, Paris, Robert Laffont, 2009

· Articles récents dans l'OSCE yearbook 2011 : *Six Years as OSCE Secretary General: An Analytical and Personal Retrospective*; *Survival: Jump-Starting Democracy*, April-May 2010; *An Agenda for Human Dignity*, Nov-Dec 2008

## Une implication personnelle dans la création de la CPI

Après avoir dirigé la délégation française pendant l'ensemble des préparatifs de la conférence de Rome et pendant la conférence elle-même, M. Perrin de Brichambaut a signé le statut de la Cour pénale internationale au nom de la France. Cette expérience décisive le conduit aujourd'hui à souhaiter servir cette institution exceptionnelle et la cause de la justice pénale internationale.

## Une compétence reconnue du droit international, notamment du droit humanitaire et des droits de l'homme

En tant que directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères français, M. Perrin de Brichambaut a représenté la France dans de multiples contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme, le Comité des droits de l'homme des Nations unies, la Cour internationale de justice et la Cour de justice de l'Union européenne. À ce titre, il a été directement impliqué dans la coopération avec les tribunaux pénaux internationaux. Cette responsabilité lui a permis d'acquérir une excellente pratique des procédures juridictionnelles internationales et de tous les aspects du droit international, que ce soit au niveau pénal, des droits de l'homme, ou du droit international humanitaire.

Les fonctions de responsabilité qu'il a exercées au sein des ministères français des Affaires étrangères et de la Défense lui ont aussi permis d'acquérir une vaste expérience des situations de crise qui nourrissent les crimes relevant de la compétence de la CPI, et en particulier d'aspects pratiques comme la protection du personnel international et des réfugiés.

## 40 ans d'expérience au service de la magistrature suprême

M. Perrin de Brichambaut appartient depuis 1974 au Conseil d'État, juridiction suprême de l'ordre administratif en France, et a exercé des fonctions de juge dans cette instance de façon régulière. Il siège aujourd'hui au sein de plusieurs formations contentieuses qui traitent de nombreux dossiers en matière de libertés publiques et de défense des droits de la personne.

## Une carrière internationale, au service des valeurs fondamentales et des droits de l'homme

M. Perrin de Brichambaut a assumé pendant six ans le rôle de Secrétaire Général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Il a été élu à cette fonction à deux reprises par les cinquante-six États participant à ce forum. À ce titre, il a agi en coopération étroite avec les États participants, au service des valeurs fondamentales en matière de droits de l'homme et de démocratie. Il s'est notamment engagé pour consolider les institutions capables de mettre en œuvre ces valeurs, en particulier dans le domaine judiciaire, de la législation pénale et de la formation des acteurs de la vie judiciaire.

Membre du conseil de l'International Peace Institute, M. Perrin de Brichambaut est l'auteur de nombreuses publications, et a initié et coordonné diverses activités contribuant à la diffusion du droit international en France et à l'étranger.